

Les assises de la honte ou comment tuer l'université publique en faisant les poches des étudiant.e.s

Alors que la situation budgétaire des universités se dégrade de plus en plus, conséquence d'année de politiques austéritaires des gouvernements successifs, les assises du financement des universités ont rendu ce mardi 16 juin leurs conclusions devant le CNESER. **L'UNEF, aux côtés des autres organisations syndicales, avait fait le choix du boycott** de ces assises, et les conclusions rendues aujourd'hui n'ont rien d'étonnant en s'inscrivant dans la **droite ligne du projet de marchandisation du service public de l'ESR voulu par le gouvernement d'E.Macron**.

I. L'avenir du financement selon le rapport : privatisation, marchandisation, libéralisation

Les rapporteurs ont longuement expliqué que les universités n'étaient pas assez financées **sans pointer du doigt l'effondrement de l'investissement de l'Etat par étudiant à euros constant**, en insistant sur l'importance de "diversification des recettes des universités".

Sur les trois axes présentés, le premier portant sur l'immobilier et "sa mise en valeur", présente les **locaux des établissements comme levier de ressources** pour les universités. **Les universités sont des lieux d'enseignement, de recherche et de partage de savoir**, et non des lieux à louer pour des entreprises privées ou des grands groupes souhaitant faire leur pub.

Le deuxième, s'inscrit dans une politique mortifère employée depuis des années : **le financement par appel à projet**. La mise en concurrence des universités a créé un **ESR à double vitesse créant de fait des inégalités de dotation entre les établissements**. Ces financements compétitifs dénoncés depuis longtemps par toutes les organisations syndicales, sont dans la lignée de la libéralisation de l'ESR.

Enfin, le troisième est le mécénat et le travail avec les entreprises, en somme, une privatisation de l'ESR. **Les groupes privés n'ont rien à faire dans les universités publiques**, et l'UNEF refuse toute **mise en danger de l'indépendance de l'enseignement et de la recherche ainsi que des libertés académiques**.

II. Proposition de hausse drastique des frais d'inscriptions : une offensive qui ne resterait pas sans réponse

Dès le début des assises, l'UNEF a dénoncé la forme de ce cadre, qui n'avait que pour objectif de **préparer le terrain aux futures attaques de casse de l'ESR au mépris des valeurs du service public**. Les préconisations rendues aujourd'hui ne sont donc pas étonnantes : la proposition **d'augmentation des frais d'inscription de 2,5% à 10% des ressources universitaire correspondrait à des valeurs allant de 800€ à 1500€ l'année universitaire**. Si elle était mise en place, elle serait absolument **catastrophique** tant pour notre modèle universitaire, que pour les étudiant.e.s eux-mêmes. Alors que la sélection sociale bat son plein chaque année via les plateformes Parcoursup et Mon Master, cette proposition ne ferait que l'alimenter et **reviendrait à instaurer de fait une sélection par l'argent**. Dans un contexte de précarité étudiante qui bat tous les records depuis 2017, il est honteux de voir fleurir ce genre de proposition qui s'inscrit dans une longue lignée de **propositions pour détricoter méthodiquement le service public de l'ESR**. L'université publique ne sera pas financée depuis les poches des étudiant.e.s, qu'ils soient étranger.ère.s ou français.e.s.

Si le gouvernement était tenté de reprendre ces propositions, **l'UNEF appellerait à la mobilisation générale** des étudiant.e.s et **soutiendrait toutes les modalités d'actions employées** pour empêcher une hausse effective des frais d'inscriptions.

III. Pour une université publique correctement financée et émancipatrice

Le projet d'enseignement supérieur porté par les rapporteurs en CNESER le 16 juin est diamétralement opposé aux valeurs portées par l'UNEF de l'enseignement supérieur.

Les "solutions" portées par le rapport visent à **permettre de poursuivre un désengagement de l'état dans l'ESR public**, ne faisant pas suffisamment augmenter la SCSP et en obligeant les universités à aller chercher d'autres sources de financement.

L'UNEF revendique :

- Que le ministère prenne officiellement position contre les solutions présentées dans le rapport des assises et réaffirme publiquement qu'il ne touchera pas aux droits d'inscription.
- La création de 3 universités de taille moyenne et l'ouverture de 240 000 places
- L'investissement de 8 milliards d'euros dans l'enseignement supérieur public dès à présent et de 1.5 milliard d'euros par an pendant dix ans

- La fin du CIR, Crédit Impôt-Recherche, qui jette tous les ans 8 milliard d'euros par les fenêtres et dont l'utilisation des exonérations est incertaine.
- L'investissement de 1% du PIB de la France dans l'enseignement supérieur et la Recherche
- La fin du financement des écoles privées à hauteur de 95 millions d'euros par an et un fléchage des fonds vers l'enseignement supérieur public.